



Solutions transfrontalières

Une couverture à laquelle les clients peuvent se fier, des deux côtés de la frontière

Les solutions transfrontalières d'Intact offrent un service hors pair aux clients canadiens qui font des affaires aux États-Unis. Les protections sont offertes dans chaque région du pays pour plusieurs secteurs d'activités, et elles sont gérées par une équipe transfrontalière canadienne qui collabore étroitement avec nos souscripteurs en assurance des entreprises en vue de fournir aux clients un service efficace et transparent. Les produits comprennent des protections qui comblent les lacunes de couverture et les différences de montants de garantie entre la police souscrite au Canada et celle souscrite aux États-Unis.

Faits saillants de la couverture

- Une couverture étendue pour une gamme d'entreprises, offerte à la fois pour les contrats canadien et américain par l'entremise d'une police maîtresse comprenant un avenant de différences dans les conditions et les montants de garantie.
- Une équipe transfrontalière établie au Canada et experte dans la souscription de risques aux États-Unis.
- Un processus simple comprenant un point de contact unique.
- La possibilité de choisir un courtier aux États-Unis ou de passer par notre propre agence aux États-Unis.
- Un service interne d'indemnisation offert au Canada et aux États-Unis.

Solutions offertes pour plusieurs secteurs d'activité

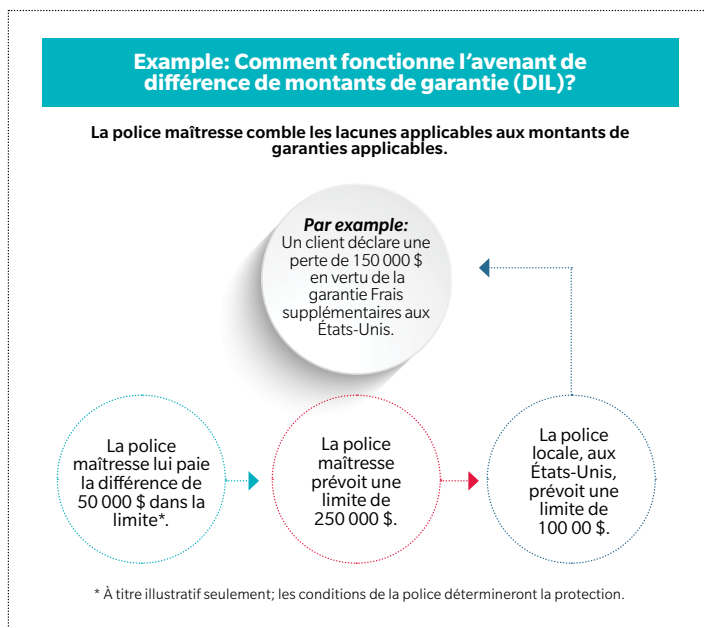
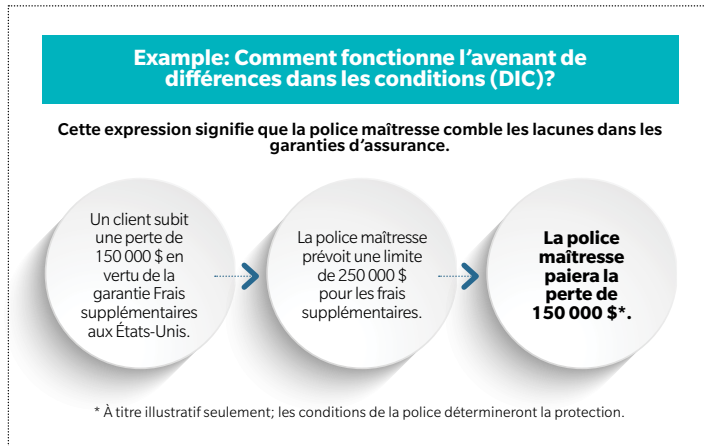
- Biens des entreprises
- Responsabilité civile générale (y compris l'assurance complémentaire)
- Bris des équipements
- Automobile (non propriétaire, propriétaire, garagiste)
- Accidents du travail



Une couverture à laquelle les clients peuvent se fier, des deux côtés de la frontière

Intact est fière d'adopter à l'égard des clients qui recherchent des solutions transfrontalières une « approche de police maîtresse » assortie d'un avenant « Différences dans les conditions et différence de montants de garantie » à annexer à la couverture applicable et ce, afin de s'assurer que la protection liée à l'exposé aux États-Unis correspond à celle qui est offerte au Canada.

Comment fonctionne la solution



Avantages pour le courtier

L'accès aux solutions transfrontalières d'Intact Assurance vous donne un avantage concurrentiel et la possibilité d'accroître votre volume d'affaires.

Cette offre complète vous fait profiter du savoir-faire spécialisé d'une équipe canadienne attirée.

Un processus simple est en place pour gérer tous les besoins des clients, des deux côtés de la frontière.

Vous avez le choix de maintenir votre relation avec un courtier privilégié aux États-Unis ou bien de faire affaire avec notre agence Specialty Advantage Insurance Services (SAIS).

Avantages pour le client

- Une « approche de police maîtresse » assortie de la clause DIC/DIL fait en sorte que la couverture liée à l'exposé aux États-Unis correspond le plus possible à celle offerte au Canada.
- Cette protection étendue offre plus d'options au client, et ce, dans tous les États américains.

Représentation par un courtier ou agent aux États-Unis.

Vous pouvez vous adresser à votre propre courtier privilégié aux États-Unis ou bien faire appel à SAIS, une agence détenue en propriété exclusive et agréé dans les 50 États.

Réclamations

Pour un sinistre au Canada, le client doit téléphoner au 1 866 464 2424 pour parler à un représentant et démarrer le processus approprié. Aux États-Unis, les réclamations doivent être signalées en composant le 1 877 248 3455 : elles seront traitées conformément aux procédures de réclamation figurant sur la police américaine.

Veillez envoyer vos soumissions de solutions transfrontalières à cross.border@intact.net

Consultez le site intactspécialisées.ca